

TITRE PROFESSIONNEL

Responsable d'établissement touristique (910h)



MÉTIER DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

OBJECTIFS :

Stratégie marketing, plan d'action commerciale, gestion du budget, gestion des ressources humaines, relation avec les fournisseurs et les clients... le responsable d'établissement touristique est sur tous les fronts ! Objectif : que ses 100 à 300 lits soient occupés tout au long de la saison touristique.

PUBLIC CONCERNÉ & PRÉ-REQUIS :

Niveau CAP minimum, ou être éligible au droit au retour en formation initiale : jeune âgé de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

ACTIVITÉ 1 :

Mettre en marché l'offre de produits et de services d'un établissement touristique

ACTIVITÉ 2 :

Gérer les budgets de fonctionnement et d'investissements d'un établissement touristique

ACTIVITÉ 3 :

Manager les ressources humaines d'un établissement touristique

ACTIVITÉ 4 :

Piloter la production des services d'un établissement touristique

Contacts :

contact@cfa3caps.fr

04.89.110.125

cfa3caps.fr

